

Maison de la Cloche & de la Mémoire populaire

Au bonheur des clochards et des amnésiques - Quand les clochards tiennent musée

CHARTRE DES FONDATEURS

**JULIEN DORTHE, ESCHIENS-ECUBLENS (FR)
GILBERT PAINBLANC, ARC ET SENANS, DOUBS (JURA-FRANCAIS)
OLIVIER GRANDJEAN, JURIENS (VD)**

Les trois fondateurs collectionnent des cloches, clarines, sonnailles et chenailles depuis de nombreuses années. Ils ont plaisir à développer leurs perches, à présenter leur collection et partager leur passion pour le monde campanaire.

Les buts de cette amicale fixés dans la charte sont :

- Présenter le monde dynamique des cloches, sonnailles et chenailles au public, faire connaître cet art populaire, sa richesse, sa diversité ainsi que les traditions vivantes qui s'y rattachent.
- Faire découvrir les collections, favoriser des visites des collections des fondateurs/membres dans un cadre accueillant et didactique, favoriser la médiation culturelle en direction particulièrement des écoles et de la jeunesse.
- Proposer leur collection comme réservoir campanaire pour les autres collectionneurs ou chercheurs.
- Proposer des incitations à la collection, recommandations, structurations de collection et diverses méthodologies de conservation.
- Proposer des conseils autour de la transmission de collections ou la vente de lots.
- Faire bénéficier le public de l'expertise des fondateurs/membres, notamment pour l'identification d'une cloche, pour une taxation ou un projet de partage d'une collection.
- Identifier et répertorier l'iconographie des cloches et tenter d'identifier les fondeurs encore inconnus ou éclaircir tout autre mystère.
- Participer aux expositions campanaires et faire connaître les activités de l'amicale.
- Etablir une liste des lieux où des cloches peuvent être vues. (Musées, expositions temporaires, collections privées, etc.) Créer un agenda des fêtes et rencontres campanaires.
- Favoriser toute communication autour des cloches, par des présentations spécifiques, des articles, des conférences ou des expositions thématiques.
- Encourager toute initiative allant dans le sens d'une meilleure connaissance et compréhension du monde campanaire.
- Soutenir et encourager les artisans fondeurs, forgerons, selliers (amis de l'amicale) qui perpétuent cette activité.
- Soutenir et encourager les paysans et amodiataires qui perpétuent ces traditions campanaires.
- Etudier des solutions en cas de vente ou de transmission de collection, étudier des solutions d'assurance de collections.
- Effectuer toutes les recherches pour améliorer les connaissances, notamment en créant et activant un réseau de contacts à travers l'Europe.
- Publier sur les sites internet ou les réseaux sociaux les découvertes récentes et les appels à partager une information. Elargir les recherches au grand public et collectionneurs du monde entier.
- Mettre en place un système d'alerte en cas de vol ou de disparition de cloches.
- Créer et développer un système de classification et de notification des cloches d'exception
- Développer et favoriser toute autre initiative pour faire vivre ce monde campanaire. Participer à la valorisation de cette tradition notamment au travers de toutes initiatives liées au patrimoine immatériel.
- Recenser et identifier tous les livres en relation avec le monde campanaire. Création d'un lexique des termes campanaires.
- Promouvoir les initiatives existantes, livres, publications, films, etc.
- Créer des cloches de collection ou inédites en partenariat avec des partenaires amis.
- Développer le réseau des fondateurs par l'admission de nouveaux membres adhérant aux mêmes principes et valeurs de qualité et d'excellence.

Ainsi signé le 16 octobre 21 à Juriens

Julien Dorthe



Gilbert Painblanc



Olivier Grandjean

